

## Route de Praclos

Les contraintes liées à la largeur de cet axe ne permettent pas de créer, dans les normes, un trottoir de part et d'autre de la chaussée. Or, c'est un axe de circulation très fréquenté par différents utilisateurs : véhicules, cyclistes et piétons.

Une réflexion, avec les services du département, a donc été menée afin d'améliorer la sécurité pour les différents usagers. La création d'une voie centrale banalisée s'avère être la solution pour répondre à ce double objectif : améliorer des conditions de circulation **et** de sécurité.

Cet aménagement consiste avant tout à redistribuer l'espace de la voirie entre les différents utilisateurs par un marquage au sol : les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les piétons et cyclistes sur les accotements identifiés par une délimitation au sol. La largeur de la voie centrale ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers doivent emprunter ponctuellement les accotements lorsqu'ils se croisent.

Pour mener à bien cette opération, les accotements seront remis en état et traités en enrobé. Cette portion de route sera également dotée d'un éclairage.

Différentes enquêtes (sur le terrain et questionnaire en ligne...) montrent une nette amélioration de la circulation entre les différents usagers. D'où un sentiment de sécurité pour les piétons et les cyclistes ; ce que confirment des mesures prises avant/après la création d'une voie centrale banalisée.

Coût prévisionnel de l'opération d'environ 50.000 € TTC.

